



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Bruxelles, le 24 octobre 2013 -

Zone de non-droit dans le financement des zones de police : Joëlle MILQUET (cdH) élude, encore.

Katrin JADIN s'indigne : le Cabinet de la Ministre de l'Intérieur n'a toujours pas défini la clé de répartition des dotations communales des zones de police pour 2013 et les années suivantes. En pleine période d'élaboration des budgets, ce retard irresponsable sème la panique.

Katrin JADIN, sensibilisée par son collègue le Député wallon Pierre-Yves JEHOLET, a **interrogé, mais en vain, la Ministre de l'Intérieur** en séance plénière de la Chambre ce jeudi. Vous pensiez que notre pays était spécialisé en surréalisme ? Vous n'aviez encore rien vu. L'institution chargée d'y maintenir l'ordre et de faire respecter les lois pêche par... un manque de réglementation concernant son financement.

Les zones de police sont financées en partie par le pouvoir fédéral, et en partie par les communes qui les composent. **Un arrêté royal définissait le calcul** du pourcentage du financement qui devait être pris en charge par chaque commune. Mais il n'était valable que jusque 2012. **Depuis janvier 2013, les zones trépignent** dans l'attente d'une communication du SPF Intérieur définissant clairement les critères qui entrent dans ce calcul.

Certaines zones ont pris des accords sur ces dotations communales spontanément, pour pouvoir continuer à fonctionner. Il faut dire que **ces institutions** supra communales **sont habituées à la débrouillardise** : l'année dernière, elles étaient confrontées à un retard de presque un an dans le paiement des dotations fédérales, que Katrin JADIN dénonçait déjà.

Mais dans d'autres zones, les négociations n'ont pas pu aboutir, et **les collèges de police ont réclamé, courrier après courrier, que la Ministre tranche**. En vain : entre absence de réponses et informations contradictoires, ces zones ont dû élaborer leur budget sans disposer de l'une des informations les plus importantes qui doit y figurer. **En séance plénière, la Ministre a de nouveau refusé de prendre position, signalant simplement que le dossier était délicat et qu'une décision allait arriver**. Quand ? Probablement trop tard pour les budgets 2014.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ KATRIN JADIN

GSM : 0478 333 417 | Courriel : katrin@jadin.be

Attaché de presse : Marie Stasse (fr) : marie.stasse@jadin.be 0472/20.35.02